



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

78021

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 93 216 128 102

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :  
24 PL ROBERT BRAULT  
78490 MONTFORT L'AMAURY

Numéro FIP : 780 94 10 1886149789 4

Référence de l'avis : 20 78 A186329 66

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME ROMEO ELMARIE  
24 PL ROBERT BRAULT  
78490 MONTFORT L'AMAURY

### Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :  
TRES DE MONTFORT L'AMAURY  
1 RUE DES COMBATTANTS  
BP 46 78490 MONTFORT L'AMAURY

- pour le montant de votre impôt :  
SIP RAMBOUILLET  
SAID RAMBOUILLET  
2 RUE PASTEUR  
78514 RAMBOUILLET CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qui vous est remboursée

**227,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.**

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le compte bancaire suivant :**

FR76 4061 8802 810X XXXX XXX6 681

Identifiant de la banque : BOUSFRPP

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :  
Nombre de parts :**

**28 938  
2,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

**Avis d'impôt établi en 2020**

N° fiscal : 10 93 216 128 102

**Impôt sur les revenus de 2019**

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : NEL

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE	RÉSIDENCE ALTERNÉE			NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				2,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		36659		
- Déduction 10% ou frais réels.....		- 7721		28938
Salaires, pensions, rentes nets.....		28938		
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>28938</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>28938</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				1233
Décote.....				- 283
Impôt avant réductions d'impôt.....				950
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		214
Montant de la réduction d'impôt.....				
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 214
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				736
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2019 dû <sup>53</sup> :				736
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 963
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....</b>				- 227
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				227
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
<b>Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....</b>				<b>28938</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**Avis d'impôt établi en 2020**

N° fiscal : 10 93 216 128 102

**Impôt sur les revenus de 2019**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....	Déclar. 1 11758
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
+ Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 15810

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)